Groupe Énergies - 3ème réunion

Présents : Jean-Marc CHAUVAUX, Dominique PERRRIN, Norbert CATALANO, Olivier CHAMBON, François GUETTARD, Raphaëlle RAYMOND

Avec Jean-Louis VIDIL et Julien ANTOULY (Val d'Eyrieux Centrale villageoise)

Absents : Pascal MANTAUT Mercredi 22/2/2017

A la demande de Norbert CATALANO, Jean-Louis VIDIL et Julien ANTOULY viennent nous parler de leur

expérience parmi les premières Centrales villageoises. Leur centrale s'appelle Val d'Eyrieux Centrale villageoise :

- Association pendant environ 1 an, puis passage en SCIC (50 personnes) en même temps que le projet et l'emprunt bancaire.
- ⇒ Leur centrale gère 700m² de toitures. Il y a maintenant 80 sociétaires (collectivité, association, particulier, entreprise).
- ⇒ Financement : 65k€ en fonds propres /260k€. Les banques demandent en général 20% de fonds propre.
- ⇒ Leur banque : Crédit Agricole St Sauveur de Montagut : taux 2%. Voir la Pôle Méditerranée à Valence.
- ⇒ Facturation cette année d'env. 32k€ HT à EDF.
- ⇒ Projet très aidé par RAEE.
- Departiculier loue sa toiture, et peut prendre des parts. C'est souvent le cas. Particulier ou entreprise (baux de 20 ans): location de toiture 2.5€/m²/an. Collectivité (convention de mise à disposition): 0,5€/m²/an. Très souvent les loyers sont réinvestis dans la SCIC.
- ⇒ Réalisation des travaux : suite à appel d'offres.
- ⇒ Communication : des réunions publiques dans chaque commune, et des petits noyaux se sont constitués. Animation par Noémie POISE (RAEE) régulièrement.
- ⇒ Principe : pas de rémunération des sociétaires actionnaires, sur les 5 premières années.
- ⇒ Cabinet comptable : Raphaël ??? à Villeurbanne.

En fonctionnement, il reste à faire :

- 1. quand il y a des défauts sur le système : les personnes responsables reçoivent un SMS pour réenclencher le disjoncteur.
- 2. Communication auprès des associés.
- 3. Facturation à EDF.
- 4. Réparation sous garantie.

Information d'ordre général :

- ⇒ Ils nous expliquent que la recherche de toitures c'est compliqué. Trouver des toitures de particulier à équiper est difficile, car il faut au moins 60m².
- ⇒ Attention aux coûts de raccordement, qui sont liés à l'éloignement avec le transformateur et le consommateur. Souvent autour de 2.000€.
- ⇒ Projet de Centrale villageoise : env. 12 à 18 mois pour réaliser. Rentabilité à 12 ans environ.
- ⇒ Coûts d'un projet de 9kW : 20k€ env.
- ⇒ Frais à prendre en compte : assurance, notaire, comptable, etc. Impôts sur les sociétés.
- ⇒ Centrale Villageoise propose une assurance via MMA à un tarif négocié.
- ⇒ EDF paye l'électricité au bout d'une année de production.
- ⇒ Au bout de 20 ans le particulier peut racheter, ou continuer à louer le panneau. Le particulier qui vend sa maison, revend le système avec, et l'acquéreur doit poursuivre.
- ⇒ RAEE fournit des baux type. Coût d'un bail env. 600€ TTC.
- ⇒ Aides financières : aides européennes, Comcom, etc.
- ⇒ Récupération de la TVA , mais dans cette attente : prêt-relais en attendant le remboursement.

Suites possibles à donner :

- ⇒ Possibilité d'aller visiter leur Centrale villageoise.
- ⇒ Accès à Centrale Villageoise : gratuit et engagement par signature de la Charte.
- ⇒ Intérêt pour développer le périmètre de notre association jusqu'à l'intercommunalité.
- ⇒ Le Pôle Energie a informé N Catalano d'un projet émergent à Tournon : à rencontrer ?
- ⇒ Il y a 5 centrales villageoises dans le Vercors : à visiter, ou pas...
- ⇒ URSCOP : Union Régionale des SCIC et des SCOP. Elle peut aider à animer, sur les business plan, les AG, etc. : à rencontrer ?
- ⇒ Site web centrales villageoises : beaucoup de données disponibles, et encore plus pour les adhérents : à lire.

Informations diverses:

- ⇒ Existence de la SAS Ouvèze Énergie sur Privas, créée avant les Centrales villageoises.
- ⇒ Film « Les voleurs de feu » Brigitte CHEVET, LCP. A regarder sur le web.
- ⇒ SCIC : statut coopératif : 1 voix = 1 participation. SAS : statut d'entreprise : nb de voix proportionnel au montant apporté.
- ⇒ Il y a une idée de créer une association pour regrouper des Centrales villageoises.
- ⇒ SDE Ardèche : peu intéressé par ces projets.

AG constitutive de l'association de St Peray le 1^{er} avril 2017.

Olivier transmet le diaporama de comparaison des différents projets de production énergétique avant présentation lors de la prochaine réunion.

Jean-Marc a contacté « Énergie Partagée » qui l'a redirigé vers RAEE. Norbert relance Noémie POISE pour une éventuelle intervention.

Proposition de se répartir la lecture du site de Centrale Villageoise, d'ici la prochaine réunion.

Dominique contacte Stéphanie DINTRE pour l'EcoFestival.

Prochaine réunion le mercredi 15 mars à 20h30, puis le mercredi 5 Avril.